



Lettre au père Deguerry (6 août 1885)

Mon cher Ami,

Au moment où je faisais mes derniers préparatifs et où j'avais commandé déjà ma chaise à porteur rouge, mes soutanes et jusqu'à mon parapluie cardinalice, un grave incident est venu, tout d'un coup, me faire renoncer à mon voyage pour cette année. Comme je vous l'ai écrit dans ma précédente lettre, on m'avait annoncé verbalement au ministère des Affaires étrangères qu'un bateau de l'Etat serait mis à ma disposition à Port-Saïd pour me conduire à Jaffa et à Beyrouth. D'autre part Le Hussard devait d'abord me conduire de La Goulette à Naples. C'est Le Hussard qui le premier m'a faussé compagnie, mais dans des circonstances qui n'engageaient pas vraiment ma dignité personnelle. Il n'en a pas été de même pour le refus qui vient de m'être notifié de me donner à Port-Saïd le bateau qui m'avait été d'abord promis.

Il y a un certain nombre de jours déjà, le père Charmetant m'annonçait que la chose était devenue douteuse, de certaine qu'elle était auparavant. Une lettre du ministre des Affaires étrangères m'annonçait ensuite qu'on avait le regret de ne pas pouvoir me donner le bateau, mais cela était dit sans aucun détail et d'une façon encore acceptable. Hier, une nouvelle lettre du père Charmetant m'a appris que Mr de Freycinet, 86 avec sa faiblesse ordinaire, n'osant pas prendre sur lui la responsabilité de donner à un cardinal un bateau de l'Etat en Orient, en avait référé au Conseil des ministres, que ce Conseil en avait délibéré et que la majorité avait décidé de me refuser le bateau, brutalement, sans raison ni prétexte quelconque autre que l'impossibilité de se compromettre dans une question religieuse.

Aussitôt après avoir reçu cette lettre mon parti a été pris. Il était impossible qu'une délibération du Conseil des ministres prise ainsi et pour de tels motifs ne transpirât pas au dehors et ne fût pas portée bientôt par la presse jusqu'en Orient si je m'y rendais. C'était donc, aux yeux des Orientaux qui, de loin, n'aperçoivent pas le détail de nos querelles, une sorte d'abaissement moral. Ajoutez à cela que dans la même lettre le père Charmetant me fait savoir que le nouveau consul de France à Jérusalem, Mr Ledoux, ne doit se rendre dans cette ville qu'après mon départ!

Quel que fut mon regret de renoncer à mon projet et au bien qui pouvait en résulter pour nos œuvres, j'ai cru devoir, d'une part, donner une leçon de dignité à nos pauvres gouvernants, et de l'autre éviter les inconvénients et la diminution d'autorité que ne pouvait manquer d'amener pour vous et pour moi, aux yeux des Orientaux, de semblables procédés si nous avions l'air de ne pas les sentir ou de les subir sans mot dire. J'ai donc envoyé ce matin, après m'être donné le temps de le méditer durant la nuit, un télégramme, assez clair pour qu'il passât bien sous les yeux des ministres, au père Charmetant. Il est ainsi conçu :

« J'ai reçu hier renseignement et votre lettre de Paris sur les circonstances qui ont accompagné le refus du gouvernement. D'une part voyage paraît matériellement impossible. De l'autre une question de dignité personnelle ne me permet pas de l'accomplir, dans ces conditions rabais-sées, alors que tout est aujourd'hui exploité en Orient contre la France. Je renonce donc à mon projet. Veuillez en avertir qui de droit. Je ne reviendrai pas, quoiqu'il arrive, sur cette décision. Suspendez donc tous les préparatifs. Je vous autorise à partir seul, si vous le désirez. »

Voilà, mon cher Ami, les détails que je crois bon de porter à votre connaissance. Je vois bien de gros ennuis et de graves inconvénients de renoncer à de tels projets, mais il y a deux choses qu'un évêque africain cardinal ne peut accepter, c'est d'être joué et humilié d'une part, et de l'autre de paraître s'imposer à des gens auxquels en réalité on ne fait que rendre service, au prix des dernières fatigues. Je connais trop vos sentiments pour moi pour être certain d'avance, malgré toute la peine que vous en éprouverez et qui n'est pas plus grande que la mienne, que vous comprendrez et approuverez ma détermination.

